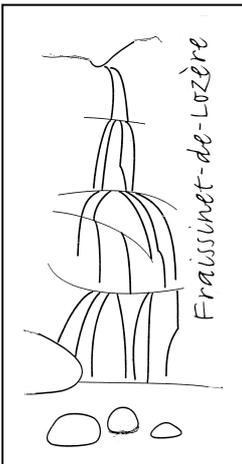


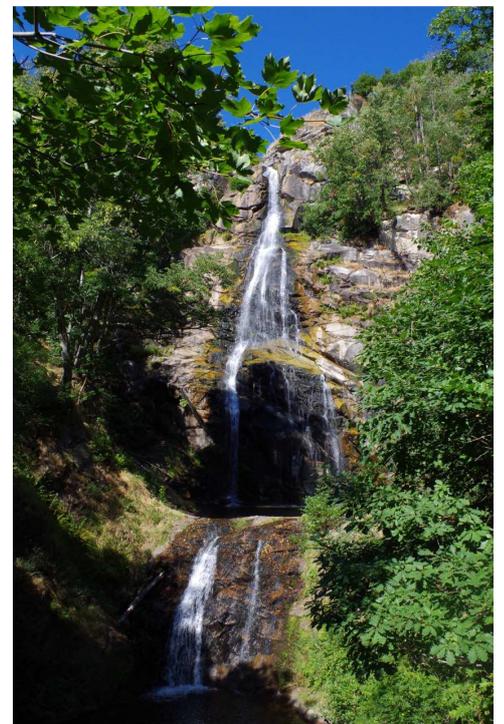
# Journal d'Information municipale

N°30 - Décembre 2015

# Fraissinet de Lozère



La fête de l'élevage bovin (races Aubrac et Limousine) à la Brousse début septembre est un vrai succès.



Les cupules sur notre commune



## Le conseil municipal

Jean-Pierre Allier  
Gilbert Roure  
Dominique Molines  
Yves Commandré  
Nils Bjornson Langen  
Paul Commandré  
Régis Durand  
Christelle Folcher  
Marie Lion

Thierry Mazoyer  
Christian Begon

## Le CCAS

Jean-Pierre Allier  
Dominique Molines  
Marie Lion  
Paul Commandré  
Christelle Folcher  
Jennifer Cézanne  
Cécile Duboscq  
Ségolène Dubois  
Marion Héraut  
Olivier Commandré

## Secrétaires de la mairie :

Dominique Delmas  
Magali Martinez

*Bonjour,*

Le maire, le conseil municipal et le CCAS, ont décidé de vous inviter à une rencontre amicale avec **Accueil des nouveaux arrivants de la commune & vœux du maire**

**Le samedi 9 janvier 2016, à 15h à la mairie de Fraissinet de Lozère.**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, notre commune fusionne avec les communes de Pont de Montvert et Saint Maurice de Ventalon (lire en page intérieure) et à cette occasion, nous invitons toute la population des 3 communes à une cérémonie de vœux conjointe

**Le samedi 30 janvier 2016 à 16 h 00 à la salle polyvalente du Pont de Montvert**

*Joyeux Noël et une bonne année 2015.*

*Pour le Conseil municipal Jean-Pierre ALLIER*

Permanences : mardi & vendredi de 8h30 - 12h & 13h - 15h (à Fraissinet de Lozère)  
Avec le maire, vendredi : 10h30 - 12h - Tel 09/75/43/69/62- Tel-Fax 04/66/45/88/39  
Courriel : [mairie.fraissinetdelozere@laposte.net](mailto:mairie.fraissinetdelozere@laposte.net)

## la commune nouvelle

### « Pont de Montvert – Sud Mont Lozère »

Le 16 mars 2015, la loi sur les communes nouvelles a été votée. Les fusions de communes sont volontaires mais, derrière, l'Etat a quand même prévu la carotte et le bâton. Explication : Nos communes sont financées par des dotations dont la principale est la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). En 2014, l'Etat a décidé de réduire ces dotations aux communes pour contribuer au redressement national. Or dans nos communes, les dépenses ne cessent d'augmenter (participations obligatoire pour la DFCI, pour le ramassage scolaire, pour le centre de gestion de la Fonction Publique Départementale en forte hausse, mise en place des temps d'activités périscolaires, mises aux normes sanitaires ou d'accessibilité,...) pour des recettes en baisse. Cette baisse (ponction) est significative (en 2015, 23 000 € pour nos 3 communes du Pont, de St Maurice et Fraissinet). Elle serait le double en 2016 (le bâton) si nous ne fusionnions pas. Dans une commune nouvelle, l'Etat maintient sa dotation sans baisse sur 3 ans. Si nous avons une population proche (235 pour Fraissinet, 298 pour le Pont de Montvert) les recettes du Pont de Montvert sont 3 fois supérieures aux nôtres du fait de la superficie (3 850 ha pour Fraissinet, 9 000 ha pour le Pont de Montvert) et des dotations de l'Etat au bourg centre. Nos recettes (Etat + fiscalité) sont les mêmes que St Maurice qui n'a que 73 habitants. Jusqu'en 2020 (fin de notre mandat), les trois communes garderont le titre de communes déléguées, un petit budget et tous les élus sont maintenus (11+11+7=29). Les mairies annexes de Fraissinet et Saint Maurice continueront d'assurer un accueil du public même au-delà de 2020 (état civil, ...). Après plusieurs réunions publiques et conseils municipaux communs, nous avons décidé de franchir le pas.

### Les projets pour 2016 et 2017

L'accessibilité de la mairie va être assurée par une rampe au travers du Champ del Rey en partant de la maison de Roger Commandré et par la création de 4 places de stationnement au niveau de la mairie. L'aménagement du village de la Brousse, qui sera le gros projet du mandat, est en cours d'étude par le Pôle ingénierie du Conseil Départemental. Pour ces deux projets, les recherches de financement ont été lancées. Le Parc National des Cévennes étudie le projet de réhabilitation du four et du moulin du Viala. La mairie a acheté le terrain situé au bord du Tarn à Plaisance. Ce terrain, situé en zone inondable pourra faire l'objet d'un aménagement (jardins ouvriers, espace de jeux et de loisirs, promenade,...).

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après la phase diagnostic (analyse multi critères de la commune), nous avons travaillé sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui définit une vision à 20 ans de la commune. Puis sur les plans de zonage et le règlement applicable dans chaque zone qui ont été arrêtés après de longues discussions et arbitrages des services de l'Etat. L'enquête publique a eu lieu et chacun d'entre vous a pu faire des réclamations ou des observations. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et a proposé certaines modifications qui ont été validées par les services associés et par le conseil municipal. Le PLU a été définitivement adopté et il est maintenant opposable à compter du 5 novembre 2015. Les documents sont accessibles sur le site internet de la communauté de commune (pages de la communes): <http://www.cevennes-mont-lozere.fr> et au siège de la commune.

### Les travaux en cours

Suite aux intempéries de Novembre 2014, nous avons dû réparer des murs (mur à Plaisance réalisé par Patrick Rouméjon) et des voiries endommagées (Chemin des Clauses réalisé par TPCR) ainsi qu'un enrochement au bas du Chemin de Mallébrières sur la VC de la Brousse (réalisé par Alain Molines). Le petit programme de voirie 2015 a consisté à réaliser un enrochement pour soutenir la voie communale de Finialettes sur une centaine de metres (maintien et élargissement réalisés par Rouvière). Sylvain Desmats qui travaille pour nous dans le cadre du Groupement d'Employeurs du Ron de Montal a pu réaliser des abris à poubelle, l'abri bus et l'aménagement du parking du Viala (il contrôle régulièrement la station d'épuration de Fraissinet de Lozère).



### Des spectacles appréciés

*Passe montagne* a proposé un très beau concert de l'ensemble de Molezon à l'église Sainte Marie de Fraissinet de Lozère le mercredi 29 juillet (plus de 80 personnes) et pour les enfants un après midi récréatif le mardi 15 décembre au Pont de Montvert. *Le Théâtre Clandestin* a proposé le lundi 17 août un spectacle dans l'obscurité dans la cour de la ferme Roumegous à Fraissinet avec plus de 100 personnes.



### Inauguration de l'École professionnelle de la pierre sèche l'Espinass à Saint-Andéol-de-Clerguemort

Le 26 septembre dernier l'inauguration publique de l'École professionnelle de la pierre sèche s'est tenue à l'Espinass, commune de Saint-Andéol-de-Clerguemort en Cévennes. Une belle célébration pour la création du premier centre de formation professionnelle de l'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » (ABPS), dédiée à cette technique de construction en France ! C'est la communauté des communes qui a porté cette opération avec le soutien de l'Europe, l'Etat français, le Parc National des Cévennes, la Région Languedoc-Roussillon, le département de la Lozère, la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère et la commune de St Andéol, tous incarnés par les personnalités qui les représentaient. Aujourd'hui deux formations qualifiantes financées par la région Languedoc-Roussillon se déroulent sur le site : les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) « Ouvrier » et « Compagnon professionnel en pierre sèche », ainsi qu'une multitude d'actions d'initiation, d'approfondissement, de perfectionnement et d'évaluation.

### Inauguration de la gendarmerie du Pont de Montvert

C'est le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, en personne, qui a inauguré la caserne de gendarmerie au Pont de Montvert, le 21 septembre 2015 en début d'après midi. Cette réalisation portée par la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère est aujourd'hui opérationnelle. Depuis le 1er septembre les 4 familles de gendarmes (et le gendarme auxiliaire) ont pris possession du bâtiment (c'est la société HLM Lozère habitations qui prend à sa charge la partie non subventionnée du bâtiment et encaisse, en contrepartie les loyers).

### Quelques informations de la Communauté de Communes « des Cévennes au Mont Lozère »

Les travaux (gendarmerie, école de la pierre sèche, ZAE de Masméjan) sont terminés. L'appel d'offres pour la réhabilitation de la cure du Pont de Montvert (pour accueillir la Poste et 2 logements) est en cours de lancement. La réhabilitation du presbytère de Fraissinet de Lozère est à l'étude (Architectes Bessin Sebelin). Le projet d'atelier relais à St Frezal de Ventalon va être lancé pour une potière et un brasseur. Une extension de la ZAE de Masméjan est aussi lancée pour passer de 3 à 6 lots (Géomètre Megret, Maître d'œuvre).

Au 1 janvier 2016, notre communauté de communes va déjà s'élargir à la commune de Vialas qui rejoint notre territoire. Les communes de Saint Andéol de Clerguemort et Saint Frezal de Ventalon ont aussi fusionné pour devenir « Ventalon en Cévennes ».

Le nouveau Conseil Communautaire sera composé de 18 membres : Pont de Montvert – Sud Mont Lozère 8 élus, Vialas 6 et Ventalon en Cévennes 4. La population de notre communauté de communes passe de 860 à 1300 habitants.

Mais au 1 janvier 2017, notre communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, va être rattachée à une plus grande communauté de communes de plus de 5 000 habitants dont les pourtours sont en train d'être débattus.



### Maison des services Au Public (MSAP)

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 h, les lundi et mardi après-midi sur rendez-vous. L'association Quoi de 9 ; ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Maison des Services Au Public  
« Cévennes- Mont Lozère », rue du quai, 48220,  
Le Pont de Montvert Tél : 04/34/09/06/14  
msp@cevennes-mont-lozere.fr  
[mamartinez.com@gmail.com](mailto:mamartinez.com@gmail.com)

### Ordures ménagères, déchetterie et points tri

Des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages pour les ordures ménagères traditionnelles **préalablement stockées dans des sacs fermés**. Pour les vêtements (à Bellevue), papiers, boîtes plastiques ou métalliques et verres, deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue. **Pour les autres déchets (cartons, piles, batteries, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être amenés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal** derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin. **Les élus doivent régulièrement intervenir et agir pour des dépôts illicites. Cette situation ne peut plus durer. ATTENTION.**

### Petit bilan avant la fusion

Notre commune de Fraissinet de Lozère a assuré l'avenir avec une alimentation en eau sécurisée, des captages agréés, des stations d'épuration en fonctionnement satisfaisant sur le secteur du Pont et sur Fraissinet, un Plan Local d'Urbanisme définitivement voté et opposable. Les logements sont rénovés et loués : 2 à la Brousse, 1 au dessus de la mairie, 1 commun avec le Pont sur la grand Rue au Pont (AMAC), 1 + local commercial à la maison de Marie (porté par la Communauté de Communes). Le presbytère fait l'objet d'un projet en cours et sera terminé avant la fin de notre mandat. Après le Viala, Plaisance et le Pré du Moulin, les villages de Fraissinet, Finialettes et Racoules ont été aménagés. La Brousse est sur les rails. A Rûnes, le patrimoine du village a été restauré et des chemins ont été réouverts. L'église a été restaurée. Le cimetière est neuf. Notre population est passée de 190 habitants à 235 en 30 ans. Nous sommes fiers du travail accompli et nous tenterons dans la commune nouvelle de prolonger cette dynamique pour le bien-être de tous.



### CCAS

Le CCAS s'est réuni une dernière fois avant la fusion de nos communes et a fait le point sur les prestations proposées :

- télé-assistance aux personnes âgées, prise en charge de l'installation (une demande)
- aide aux études supérieures pour les boursiers (250 €) (3 demandes),
- permis de conduire : 50€ par personne pour l'obtention du 1er permis de conduire, (pas de demande).
- aide à partir en séjour de vacances (en lien avec Trait d'Union) (pas de demande)

**Le colis de Noël : un panier repas de Noël** est offert aux personnes de plus de 75 ans (fait par la Cézarenque, à Concoules).

Il est décidé d'organiser un **après-midi crêpes-photos** le dimanche 14/2/2016, à 15h à la mairie et les **Pâques de la commune** le lundi 28/3/2016, à 11h : les cloches passent à Racoules. Tous les enfants sont invités à Racoules.

L'an prochain, nous allons créer une commission sociale sur la nouvelle commune ouverte aux habitants pour redéfinir des aides et des actions au niveau de ce nouveau territoire.

### Effondrement d'une maison à Rûnes

Suite à l'effondrement d'une maison à Rûnes, la mairie a dû prendre un arrêté de péril, diligenter une expertise et faire réaliser les travaux de confortement de cette ruine de la succession Durand puis ré ouvrir la rue du Prince.



### A l'école de l'Estournal

La rentrée scolaire s'est bien passée à l'Estournal, avec une équipe stable et des effectifs en hausse (60 enfants). Les travaux de la gendarmerie terminés, le quartier a retrouvé son calme. Pour la COP 21, les enfants ont été sensibilisés aux menaces sur notre planète. Un arbre (prunier) a été planté juste avant Noël à côté de l'école et un parcours écologique est mis en place en bord de rivière derrière la gendarmerie. Pour les plus grands de la crèche, une passerelle a été créée avec l'école. Fanny assure la coordination (et une partie de l'animation) des Temps d'Activités Périscolaires avec des intervenants extérieurs (associations du secteur) et les ATSEM de l'école.

De nombreuses naissances ont eu lieu cette année et les effectifs de notre groupe scolaire sont donc assurés pour les années à venir. De son côté la crèche (gérée par l'association Trait d'Union avec le soutien de la CAF et de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère), installée près de la mairie, fonctionne du lundi au vendredi à la satisfaction de toutes les familles. A noter que le club des ados a repris ses activités une fois par mois.